

Démocratie locale À la rencontre des conseillers de quartier



Avec sa vue imprenable, la place de Catalogne mérite mieux qu'un seul soir de succès, à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet! Le conseil de quartier Pernety a formulé un vœu pour son réaménagement.

PROJET URBAIN MAINE-MONTPARNASSE :

Études et concertation en cours ▶ P.2

CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE

Des services estampillés économie sociale et solidaire dans le pavillon Laprade. ▶ P.2

HÔTEL BALLADIN

À Plaisance, une histoire d'immeuble vacant. ▶ P.3

ASSOCIATION ARTZ

Bienfaits de l'art pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants. ▶ P.7

Premier anniversaire des conseils de quartier renouvelés

Les six conseils de quartiers (CdQ) du 14^e arrondissement, qui existent depuis 2002, ont été plusieurs fois renouvelés et ont fonctionné selon une charte revue en 2018. Depuis 18 ans, *La Page* suit avec intérêt leur vitalité, leur activité et leur impact sur la vie locale. La nouvelle charte (*La Page* n°120) apporte deux innovations : sur le plan politique, elle offre une plus grande implication aux habitants et accorde un rôle plus important aux commissions, chaque CdQ devant en créer six sur les thèmes du budget participatif, du climat, de la démocratie locale, du handicap, des JO-2024 et de la propreté. Sur le plan du fonctionnement, l'ancien bureau (six personnes) est remplacé par un comité d'animation de dix personnes, pour favoriser un travail plus collaboratif. En octobre 2018 ont donc été tirés au sort 360 volontaires pour composer les six nouveaux CdQ qui comptent chacun 30 hommes et 30 femmes.

Avec cette nouvelle charte, la mairie a fait le pari d'une démocratie participative plus active. Après un an de mise en route, *La Page* a donc voulu connaître l'effet du nouveau mode de fonctionnement sur l'animation des CdQ et leur capacité à promouvoir des actions. En novembre 2019, l'équipe a interrogé une quinzaine de personnes dont deux membres de chaque comité d'animation (un ancien et un nouveau) et des responsables de commissions actives.

Il ressort de cette grande enquête que le changement de charte, concomitant avec le renouvellement des conseillers, a engendré un temps d'adaptation d'autant plus long que certains n'avaient pas mesuré l'implication attendue. La réussite de la transition supposait un accompagnement. Nous écrivions déjà, en octobre 2018 : « Il est impératif que les nouveaux conseillers soient formés, au préalable, aux arcanes de la vie publique. Et que la mairie, lorsqu'elle est sollicitée, réponde présente. » Après plusieurs démissions ou abandons pour manque de disponibilité, de nouveaux volontaires viennent d'être tirés au sort, plus avertis de leur responsabilité.

De nombreux conseillers de quartier s'investissent. Leur travail est-il reconnu à la hauteur de leurs efforts? Eux-mêmes ressentent-ils l'impact de leur mobilisation sur les choix municipaux? Quoi qu'il en soit, pour *La Page*, la participation aux CdQ apparaît être une bonne école de formation à la vie civique et municipale; en témoigne l'itinéraire politique de plusieurs anciens conseillers.

L'ÉQUIP'PAGE

▶ Suite du dossier P.4-5

Nous remercions Chloé Heil, jeune dessinatrice de l'arrondissement, qui a consciencieusement lu tout notre dossier et nous a offert la belle illustration des conseillers de quartier en pleine réflexion.

Concertation au long cours

● **Maine-Montparnasse cherche sa forme urbaine.**

Plus de quarante ans après l'Opération Maine-Montparnasse, emblématique des Trente Glorieuses, le Projet urbain Maine-Montparnasse fait l'objet d'une élaboration plus complexe par la réglementation applicable et par une volonté d'information et de concertation citoyenne plus grandes de la part de la Ville de Paris, des copropriétaires privés, et des opérateurs.

Il s'agit à grands traits d'adapter la gare aux flux croissants de voyageurs, de métamorphoser la tour Montparnasse, de reconfigurer le socle de celle-ci depuis le débouché de la rue de Rennes jusqu'au parvis de la gare. Une telle évolution urbaine requiert une vue d'ensemble, touche aux usages des espaces publics, comporte des enjeux architecturaux, écologiques et financiers considérables. Où en sommes-nous de la concertation dont elle fait l'objet, des études préalables et de son avancement (*La Page* n°120)?

Il s'agit en fait de plusieurs opérations qui se déploient dans le cadre d'un périmètre opérationnel et d'un périmètre d'étude plus large (cf schéma et encadré). Pour coordonner l'ensemble, la Ville de Paris a lancé une vaste étude de maîtrise d'œuvre urbaine sur un périmètre allant de la place de Catalogne à la rue de Rennes. Le maître d'œuvre, désigné en juin dernier, poursuit la concertation avec les riverains jusqu'à fin 2020, les décisions sur le projet ne devant être prises qu'une fois établi un bilan de celle-ci. Parallèlement, seront menées une étude urbaine, une étude des transports et une évaluation environnementale.

Concernant les transports, le projet touche à de nombreux éléments d'inter-modalité : le réaménagement des places Raoul-Dautry et du 18-Juin-1940, incluant trajets des bus et gare routière ; le déplacement des terminus bus, des dépose-minute et stations taxi ; la piétonnisation de la rue du Départ ; la proposition d'une vaste vélostation de 2500 places dans le souterrain de l'avenue du Maine.

La Ville de Paris et Ile-de France Mobilités ont lancé une « étude de pôle d'échanges Montparnasse », tenant compte en particulier des orientations du Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France. Cette étude devrait déboucher sur un schéma de référence dès décembre 2020, car des éléments sont déjà disponibles (enquêtes, diagnostic, scénario d'aménagement).

Les maîtres d'ouvrage des différentes opérations

- la Ville de Paris pour les espaces publics, la reconversion partielle du tunnel du Maine, l'amélioration des accès aux équipements publics ;
- REI Habitat et SemPariSeine pour le projet Oasis dans le cadre du projet Réinventer Paris (2021-2023) ;
- le syndicat secondaire des copropriétaires A EITMM (Ensemble Immobilier Tour Maine-Montparnasse) pour la Tour Montparnasse (2020-2023), et celui des copropriétaires C EITMM pour la tour du Centre international du Textile (2020-2022) ;
- la Ville de Paris et l'EITMM pour les nouvelles formes urbaines (2019-2030) ;
- Altarea Cogedim pour la transformation de l'immeuble que lui a vendu la Caisse nationale de Prévoyance (2022-2026).
- Par ailleurs, sont en cours la restructuration de l'ensemble immobilier de l'ex-centre commercial Gaité, commanditée par Unibail-Rodamco (*La Page* n°109 et n°116), et la modernisation de la gare Montparnasse par Gares & Connexions.

Une nouvelle vie pour le pavillon Laprade

● **La Ressourcerie créative candidate pour occuper un bâtiment vide de la Cité universitaire dans le cadre de l'Arc de l'innovation.**

Logée actuellement aux Grands voisins, la Ressourcerie créative pourrait-elle s'installer de façon pérenne dans le parc de la Cité internationale universitaire de Paris (Ciup - *La Page* n°110)? Ce serait le résultat croisé de démarches institutionnelles convergentes.

L'Arc de l'innovation

Initiative du grand Paris qui regroupe Paris, Est-Ensemble, Plaine-commune et Grand-Orly-Seine-Bièvre (donc 16600 hectares, 2,7 millions d'habitants et 1,5 millions d'emplois), l'Arc de l'innovation vise à transformer toute la bordure de Paris, de la Porte-Pouchet à la Porte-de-Vanves, de Saint-Ouen à Malakoff dans un périmètre ouvert, en une nouvelle aire économique centrée sur l'innovation, avec des usages mixtes. Le 14^e arrondissement est partie prenante et une nouvelle occupation d'un pavillon de la Ciup est l'objet d'un projet innovant proposé par la Régie immobilière de la Ville de Paris (Rivp) et la Ciup qui vont rénover le bâtiment et veulent mettre en œuvre un projet élu au budget participatif 2017 de la Ville de Paris.

En effet, dans le cadre de l'Arc de l'innovation sont concernés tous les acteurs « à l'initiative d'un fablab*, d'une friche culturelle, d'une recyclerie, d'une ferme urbaine, d'un incubateur, d'un espace de co-working, d'une action citoyenne, sociale... ». Or le projet du budget participatif intitulé « Rénover le Pavillon Laprade » prévoyait de faire de ce bâtiment un lieu de vie étudiante, ouvert sur le quartier, offrant des services sur les thématiques du partage, de la solidarité et de l'éco-responsabilité.

La Cité universitaire prévoit de s'étendre encore en construisant 800 nouveaux logements d'ici 2021 dans le secteur ouest du parc (le

Habitants et usagers s'expriment

La concertation sur ce projet a été lancée en juin 2019. Le projet lauréat, l'équipe de conception et le dispositif de concertation ont été présentés lors d'une réunion publique, le 10 septembre, et des marches commentées ont été organisées en octobre. Le groupe de travail des riverains de Maine-Montparnasse, créé en janvier 2019, s'est réuni à la mairie du 14^e le 17 octobre, et un atelier participatif a travaillé le 25 novembre sur les occupations temporaires possibles durant la transformation du site. Les opérateurs lauréats (1) ont chaque fois participé activement. Une information sur les projets est accessible en ligne et un espace numérique est ouvert pour donner son avis et accéder à tous les documents (2).

À l'issue de la première phase de la concertation, les mots choisis par les usagers pour qualifier leur quartier donnent la tonalité de leurs représentations. Le secteur tel que vécu présentement par eux : « bruyant, vivant, laid, voitures, gare, commerce, circulation, pollution. » Le secteur imaginé dans l'avenir par les habitants : « vert, piéton, convivial, propre et sécurisé, calme et vivant. », et par les usagers : « vert, piétons, vélo, accueillant, agréable, apaisé, accessible, culturel. » Les riverains habitant le 14^e arrondissement ont fait part de préoccupations relatives aux espaces publics, à l'architecture, et à l'environnement.

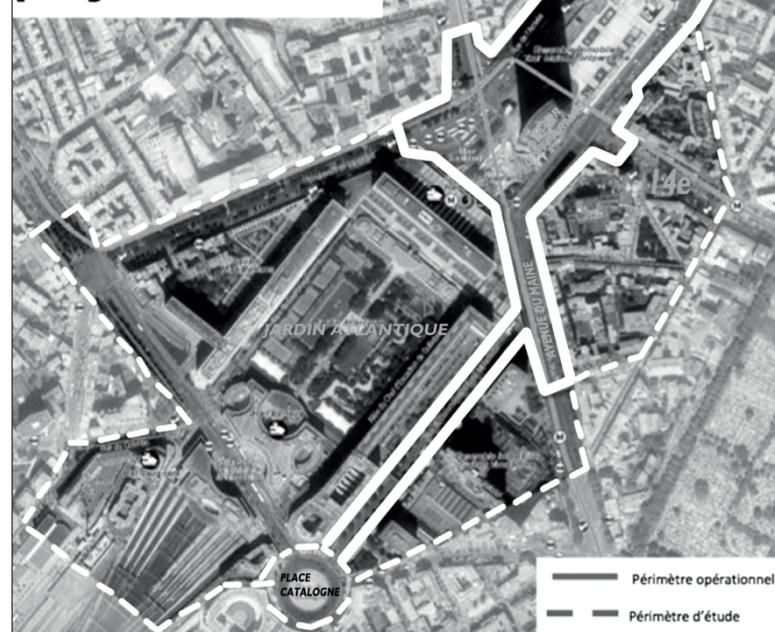
La rue du Départ sera largement piétonnisée (70% de la surface contre 50% aujourd'hui), avec des trottoirs élargis, une circulation automobile limitée aux véhicules des riverains accédant à leurs parkings souterrains, aux autobus et aux taxis. L'usage des deux roues sera facilité par la reconversion de la moitié nord du tunnel de l'avenue du Maine, avec un parking pour deux-roues motorisés, tandis qu'une vélo-station en sous-sol de la place Raoul-Dautry sera étendue dans l'axe de l'avenue du Maine. Pour la réhabilitation de la rue du Commandant-René-Mouchotte, trois options d'aménagement sont en débat pour trouver le bon équilibre entre la végétalisation, les mobilités piétonnes et les contraintes de flux liées à la présence de la gare, de l'hôtel Pullman, et du terminus des cars pour les aéroports.

Le passage d'un urbanisme de dalle à un urbanisme de rue se traduit par des formes urbaines dont le gabarit de 31 m de hauteur maximum (fixée par le plan local d'urbanisme) doit éviter la rupture d'échelle des années 60 avec le tissu urbain environnant, indépendamment, bien sûr, de la tour Montparnasse et du Centre international du textile.

Sur le terrain appartenant à la Ville situé devant la gare, entre la rue du Départ et la place Raoul-Dautry, est prévue la construction d'un immeuble de logements, dont le rez-de-chaussée serait consacré aux mobilités douces. Certains riverains ont suggéré que cet immeuble soit occupé plutôt par des activités de loisirs (culture, création artistique, gastronomie), prévues dans un bâtiment en bas de la rue du Départ! Toutefois, ce dernier relève d'une copropriété privée.

Enfin, pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, est annoncée notamment la plantation de 1500 nouveaux arbres dans la zone opérationnelle, et de 2500 dans le périmètre d'étude. À cette

Le périmètre du projet urbain



fin, de la terre végétale remplacera certaines places de parking. Les questions ne manquent pas sur le concept de forêt urbaine, la localisation précise des arbres, les espèces, la taille, l'entretien des pieds de ces arbres, les allergies, etc.

Au total, la concertation semble bien amorcée et les instruments pour sa poursuite intelligente ne manquent pas, pour peu que les riverains se les approprient. Elle est d'autant plus intéressante qu'il s'agit de trouver un équilibre et une harmonie entre la part du « déjà là » et celle du projet pour le XXI^e siècle. Cela exige de voir large, d'être à la fois créatif, rigoureux, et ouvert à la discussion.

FRÉDÉRIC SALMON

(1) RSH+P; Une Fabrique de la Ville. Pour les espaces publics : Michel Desvigne Paysagistes. Pour les enjeux environnementaux : Franck Boutté Consultants.

(2) Sur paris.fr, chercher projet-6-14-15-maine-montparnasse-la-concertation

Université populaire du 14^e

Depuis le 14 janvier, l'Université populaire du 14^e donne un cycle de conférences sur « La Commune de Paris – ville libre, ville autogérée? ». Pendant 72 jours, de mars à mai 1871, Paris a connu une expérience de ville libre, s'administrant elle-même.

D'où venait l'idée fédéraliste qui irrigue en grande partie la vision communarde? Les communards visaient à une forme de démocratie où le peuple n'abdiquait jamais sa souveraineté dans les mains des élus. Qu'en fut-il en réalité?

La Commune a-t-elle été capable d'administrer les services publics et dans quel sens les a-t-elle orientés?

Tout au long du cycle, les conférences seront émaillées d'animations : chansons, lectures de textes.

Mardi 28 janvier : La Commune et la démocratie
par Pierre-Henri Zaidman, historien

Mardi 4 février : La Commune et les services publics
par Jean-Louis Robert, historien

La Ressourcerie candidate

La Ressourcerie créative est installée aux Grands voisins depuis le début, à l'automne 2015 (*La Page* n°109). Elle s'est développée avec la Table de la Ressourcerie, ouverte rue de l'Ouest en 2018. Association loi 1901, la Ressourcerie créative emploie six salariés en CDI, quatre jeunes en service civique, six stagiaires et environ 100 bénévoles, avec une mission de réinsertion professionnelle. Les bénévoles bénéficient du système de monnaie locale réservée aux résidents des Grands voisins (*La Page* n°113).

En principe, toutes les associations résidentes devraient quitter le site de l'ancien hôpital à l'été 2020, selon l'avancement des travaux du futur écoquartier Saint-Vincent-de-Paul. En prévision de cette échéance, et pour s'assurer d'une implantation pérenne, la Ressourcerie créative a répondu à la consultation lancée par la Mairie du 14^e en s'associant avec d'autres résidents du site dont Biocycle, un café, un resto et un gestionnaire de compost. Elle négocie en outre avec Solicycle et le Repair Café – logé pour le moment à Florimont le samedi.

Pour reprendre le pavillon Laprade de la Cité universitaire, afin d'en faire un grand ensemble de services alternatifs pour les habitants du 14^e, il faut une solide organisation. On comptait neuf candidats à la reprise en octobre 2019, et la Ressourcerie a passé le « grand oral » final à la mairie le 18 décembre. On attend encore la décision du jury.

FRANÇOISE SALMON

* fablab : Atelier mettant à la disposition du public des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur.



C'était un restaurant universitaire, ce sera un lieu solidaire.

long de l'avenue David-Weill). C'est dans ce secteur que se situe le pavillon Laprade, ouvert dans les années 50 comme restaurant universitaire, et désaffecté depuis la fin des années 80.

La Rivp, la Ciup, l'Arc de l'innovation et la Mairie du 14^e ont donc lancé une consultation pour sélectionner le(s) futur(s) utilisateur(s) de ce « tiers lieu » qui comprendra des locaux de travail sociaux et solidaires et une recyclerie en rez-de-jardin. Ces travaux jouxteront un nouvel espace de restauration publique. Les travaux devraient commencer en septembre 2020 et durer dix-huit mois.

Les multiples vies de l'hôtel Balladin

Vous depuis la rue Maurice Ripoche, avec sa façade grise au béton nu, l'hôtel Balladin, au n°35, n'est plus que l'ombre de lui-même. Teintées de blanc et de vieilles affiches, ses vitres nous indiquent que le lieu n'est plus habité depuis longtemps. Il a pourtant longtemps accueilli quatorze des 6000 chambres proposées par le secteur de l'hôtellerie dans notre arrondissement, qui contient 8% de la capacité hôtelière de Paris (1). Mais le propriétaire, coulant des jours heureux au Liban, a peut-être pressenti avant l'heure le torrent économique Airbnb et a délaissé son bien au début de la décennie 2010. En décembre 2013, il est repéré par une association féministe *Les effrontés*, fondée par Fatima Ezzahra Benomar, à la recherche de lieux d'accueil pour mettre en œuvre leur engagement politique. L'hôtel Balladin renaît en «Le Refuge», un squatt d'artistes féministes et écologistes proposant des logements gratuits, des gardes d'enfant et des animations culturelles pour les artistes participant à la gestion des locaux. Nouvellement élue, Carine Petit rencontre Fatima et lui offre son soutien. Sereins, les squatters attirent des journalistes, font la joie de quelques jeunes en détresse et partent au bout d'un an et deux mois. La mairie a de plus grandes ambitions : du logement social.

Une démarche d'expropriation pour mise en péril

Tout d'abord, un article de la loi de lutte contre les exclusions votée en 1998, complétant une ordonnance de 1945, permet les réquisitions des «bâtiments non occupés depuis dix-huit mois et appartenant à des investisseurs institutionnels (personnes morales) pour une durée de un à six ans». Le conseil municipal du 14^e émet un vœu en janvier 2019 pour lancer la procédure. La décision est appuyée par le triste constat des personnes à la rue mourant en nombre chaque hiver et à chaque canicule. Un mois plus tard, le Conseil de Paris finalise le circuit décisionnel. Il n'est alors plus question de réquisition (temporaire) mais d'expropriation (sans retour). Comme les propriétaires actuels n'ont pas fait connaître de projets ni de cession ni de réouverture de l'immeuble abandonné depuis près de dix ans, cette mesure exceptionnelle est justifiée. Mais à ce jour, aucune démarche concrète n'a été officialisée. La réquisition et l'expropriation pour cause d'utilité publique sont des affaires préfectorales. Bien que la signature finale soit apposée par le Préfet de région, la mairie de Paris peut d'ores et déjà engager une procédure pour obtenir l'étude préalable à la déclaration d'utilité publique ; aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Le conflit entre la mairie de Paris et le Préfet à propos de l'hébergement des migrants dormant à la rue, et la dégradation des relations entre les deux acteurs expliquent une partie du retard. Mais demander à la préfecture de lan-



© RÉMI VELEZ

cer l'étude pour cause d'utilité publique n'est pas censé prendre autant de temps. Amine Bouabbas, adjoint à la mairie chargé de l'habitat, l'a bien compris. Au conseil d'arrondissement du 4 novembre, un vœu, très semblable au précédent du mois de janvier, demande de nouveau au Préfet de région la réquisition, car l'hiver arrive et des milliers de personnes dorment à la rue. Il demande par ailleurs à la Mairie de Paris d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique ; dix mois après le vœu du Conseil de Paris exigeant la même chose !

REMI VELEZ

(1) Source : recensement de l'APUR dans l'étude Hôtellerie de tourisme à Paris et en IDF.

Élections municipales Quelques interrogations

Aux premiers jours de janvier, toutes les listes ne sont pas encore officiellement connues (1), seulement quelques problèmes d'égo ou de «tempérament» sont actuellement constatés.

On peut, cependant, rappeler que l'élection du 22 mars va être compliquée. «Jusqu'en 2017, la grille de lecture du scrutin était simple. Dans une élection à l'américaine où chaque arrondissement élit des conseillers chargés de désigner le maire de Paris, il fallait en réunir 82 pour obtenir la majorité. La capitale était divisée en deux. Les arrondissements de l'est (X^e, XI^e, XX^e) étaient acquis à la gauche et ceux de l'ouest à la droite (VII^e, VIII^e, XVI^e, XVII^e) ; il suffisait alors pour l'emporter de gagner les arrondissements dits «basculés», les XIII^e et XIV^e [30 conseillers pour notre arrondissement sur 517], gros pourvoyeurs de conseillers de Paris.

L'apparition de LREM et l'affaiblissement des deux grands partis, le PS et LR, ont brouillé les cartes rendant toute projection impossible. Il y a une quadrangulation de l'offre électorale... Quatre listes sont en mesure de se maintenir au second tour dans la plupart des arrondissements en dépassant les 10% (2). Nos votes seront décisifs pour changer ou confirmer les équipes d'arrondissement, mais aussi, indirectement, pour la mairie de Paris.

Propreté et police municipale

On peut supposer que la propreté sera discutée, ainsi que la création d'une police municipale.

Sur la propreté, les services municipaux seront mis en cause, avec cette fois les mégots remplaçant les crottes de chien comme objets de mécontentement, sans se poser la question de la responsabilité respective de la Mairie et des citoyens. Il existe, par exemple, à Paris, un service municipal gratuit et très efficace d'enlèvement des encombrants, alors qu'on observe régulièrement des dépôts sauvages sur les trottoirs. Paris est-il sale ou la responsabilité principale vient-elle des Parisiens ?

Sans doute plus importante est l'éventualité de créer une police municipale. Les agents seront-ils armés, ou seulement certains ? Avec quelles armes ? Comment seront-ils sélectionnés, formés, contrôlés, sanctionnés en cas de violence ? Ou ne faudrait-il pas revenir à une police de proximité, supprimée par l'ex-président Sarkozy ?

Un consensus semble se dégager entre les listes sur le tourisme : interdiction des cars, régulation d'Airbnb (*Le Monde* du 27/12/2019).

Importance de la campagne électorale

Espérons que les débats porteront sur des enjeux plus importants, comme le logement, la transition écologique, les transports, la réduction des inégalités, les cantines scolaires...

Soyons attentifs et actifs pendant la prochaine campagne électorale, imposons nos thèmes prioritaires, posons des questions, car de la qualité de nos futurs représentants dépend en partie le futur de notre arrondissement et de Paris pour les six prochaines années. En effet, la loi du 31 décembre 1982, dite loi PLM (Paris, Lyon, Marseille), fixe l'organisation administrative de ces trois grandes villes, dans le contexte de la loi de décentralisation (dite loi Defferre) du 2 mars 1982. Celle-ci, cependant, n'a pas abrogé l'arrêté des consuls du 12 messidor an VIII (juillet 1800) qui maintient un rôle important du préfet de police de Paris (et donc du gouvernement).

DOMINIQUE GENTIL

(1) Sur les marchés sont distribués des tracts pour les listes de Carine Petit (Paris 14 en commun), Marie-Claire Carrère-Gée (Liste de la Droite et du Centre), Franck Layré-Cassou (liste «le 14^e mérite mieux»), Cedric Grunenwald (Parisiennes, Parisiens). Mais il y aura aussi une liste France insoumise, une liste LREM menée par E. Azière et une liste menée par C. Villani, une liste EELV menée par F. Letissier, et d'autres sans doute.

(2) Challenges, 14 novembre 2019.

Le Jardin Denfert, squatt créatif

● Des artistes occupent temporairement le G1, Bd Saint-Jacques.

Après avoir abrité successivement un couvent, un pensionnat de jeunes filles, un lieu d'accueil pour sans-abri puis pour travailleurs migrants durant la réfection de leur foyer d'origine, le G1, boulevard Saint-Jacques, à l'abandon depuis deux ans, a été investi en juillet 2019 par plusieurs collectifs d'artistes.

Cette grande bâtisse (4200 m²), constituée d'un entrelacs de couloirs et de multiples pièces en mauvais état, a connu des heures plus glorieuses dont il reste quelques vestiges. La quarantaine d'artistes de différentes nationalités et continents qui s'y sont installés en ont fait leurs ateliers. Les champs créatifs sont multiples et variés, allant de la peinture à la sculpture, aux installations ou performances thématiques, sans oublier un grand nombre de musiciens. Un garage de réparation de vélos, un studio de son, une salle de projection et, bientôt, un espace de méditation complètent cette annexion. Un petit jardin que l'on devine avoir été mieux entretenu est un lieu de rencontres.

«Nous avons repéré cet immense lieu à l'abandon et y sommes rentrés à la «sauvage» afin d'organiser un pique-nique entre amis artistes», confie l'un des aînés de la troupe coutumière de cette politique d'investissement des lieux vides en déshérence dont ils disent «Nous militons contre la bêtise qui consiste à laisser vides d'innombrables bâtiments parisiens durant des années, alors que tant de personnes sont à la rue et que les artistes ne peuvent pas se loger à Paris. Le bailleur Paris-Habitat, qui connaît notre sérieux en matière d'occupation, nous a rapidement proposé une convention d'occupation temporaire.»

Cette adresse devrait une fois de plus changer de statut pour être réaménagée au printemps 2020 en foyer de jeunes travailleurs. D'ici là, les artistes sont bien décidés à bénéficier du lieu et à en faire profiter le public. Chaque dimanche, le *Jardin Denfert* est ouvert à tous de 14h à 19h. Une exposition temporaire clôturée par un concert s'y est déroulée le week-end du 1^{er} décembre.

Dans leurs travaux les exposants donnent à voir et à réfléchir aux dérives de notre société de consommation et ses impératifs de rentabilité qui détruisent les équilibres du monde tant d'un point de vue humain que d'une approche environnementale. Il s'agit clairement d'une approche alternative militante qui dénonce les travers de nos civilisations. On peut même y trouver un *free shop* gratuit où chacun peut apporter des vêtements et objets ou en emporter d'autres.

Annie, une jeune artiste américaine ayant quitté son pays «pour ne pas cautionner une politique qu'elle récuse» dit ses difficultés à trouver des lieux de création lorsqu'on est artiste débutant. Elle espère que la convention sera renouvelée au delà de février.

Pour assurer leur vie quotidienne, la majorité des artistes travaille dans différents secteurs, d'autres parviennent à vendre quelques œuvres. La gestion du lieu est collective. Il est très compliqué de pouvoir s'entretenir avec un responsable. Tous semblent plutôt fonctionner en électrons libres, mais cette impression est peut-être trompeuse.

CHANTAL BAUCHET



© CHANTAL BAUCHET

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions, *La Page* est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page.

Outre ceux qui ont signé dans ce numéro articles et photos, il y a des contributeurs invisibles, qui travaillent pour le site, qui cherchent l'information, ou qui corrigent.

En ce moment, l'Équip'Page recherche

- des vendeurs occasionnels pour accompagner des membres de l'équipe sur les marchés du 14^e et vendre à la criée. Une expérience qui soigne la timidité !
- des responsables de dépôts : il s'agit de veiller à l'approvisionnement d'un lieu de vente de son quartier ;
- des correspondants dans les différents quartiers de l'arrondissement pour relayer des informations émanant des réunions publiques et/ou concernant des initiatives de toutes sortes.

Maquette : Carlos Sanchez Robredo

La Page www.lapage14.info

f fr-fr.facebook.com/lapage14

twtter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

Premier anniversaire des conseils

Balbutiements d'organisation au comité d'animation

● Les comités d'animation ont remplacé les bureaux pour renforcer le travail collectif.

« J'aime bien le travail collectif. Je trouve cela plus agréable. Chacun peut être amené à faire n'importe quel boulot mais finalement au bout de la réunion, on arrive à savoir qui doit faire quoi. Mais c'est plus compliqué parce qu'il n'y a pas de chef », explique une personne d'un comité d'animation. Si, pour la plupart, l'impression est que cela fonctionne mieux que l'ancien système, il n'en demeure pas moins que cette première année a été celle des tâtonnements. Ainsi, les situations varient d'un conseil de quartier à l'autre : « Cela se perfectionne petit à petit ; le partage des tâches se fait en fonction des compétences (ou incompétences) et des disponibilités de chacun ». À Pernety, par exemple, des membres du comité d'animation ont pris en main la communication, en particulier la page Facebook du CdQ. Autre son de cloche : « Ce sont toujours les mêmes qui travaillent ». Ce qui rend certains nostalgiques de l'ancien système car ils estiment que « le comité d'animation est complètement déresponsabilisé. Auparavant, il y avait un bureau avec des membres élus par les conseillers, ce qui impliquait des devoirs pour les membres élus ».

L'accompagnement des « nouveaux » par les « anciens »

Le renouvellement des CdQ a permis l'arrivée de personnes nouvelles, mais néophytes dans le fonctionnement de cet outil. Or le travail collectif suppose que tout le monde soit au même niveau d'information pour un meilleur partage des tâches. Les anciens (les conseillers ayant l'expérience des mandats précédents), sont pour certains des nouveaux parrains, pour d'autres non. Lorsqu'il existe, le parrainage est officialisé comme à Jean-Moulin-Porte-d'Orléans, où « nous avons mis en place des « duos » paritaires au sein du comité d'animation et au sein des commissions. Aujourd'hui, « les anciens » voudraient passer la main. Pour la plupart des CdQ, cela se fait en fonction des besoins. « Comme il y a beaucoup d'échanges par mail, c'est dans ce cadre-là que l'on peut apporter des conseils ». Le quartier Mouton-Duvernoy témoigne, au contraire, du manque de transmission : « Lors de la première réunion des conseillers de quartier, il n'y eut aucune présentation des membres de l'ancien bureau (pourtant présents) ni des projets en cours. Aucune transmission, aucune mise en relation, alors que les membres expé-

mentés pouvaient être des personnes ressources, d'où perte d'expériences... ». Mais les anciens sont un trésor dangereux ! En effet, « on peut trouver cela très confortable de laisser l'ancien conseiller gérer les relations avec la mairie, car il sait faire, mais ce n'est pas ainsi que l'on apprend ». D'où l'intérêt de formations.

Un besoin de formations très concrètes

En général, le besoin ressenti est celui de formations très concrètes, sur le terrain, pour savoir prendre la parole en public, animer une réunion, rédiger un vœu ou connaître les rouages de l'administration (qui fait quoi, qui contacter à la mairie, etc.) ; comprendre les mécanismes du budget (mairie d'arrondissement, Ville de Paris, budget participatif) apparaît très nécessaire aux nouveaux conseillers. « On a besoin de formations pratico-pratiques sur ce que l'on a le droit de faire selon le cadre légal : ce que l'on peut payer avec le budget, quelles relations on peut avoir avec la mairie, ce que l'on peut leur demander, etc. », témoigne une jeune conseillère du CdQ Montparnasse-Raspail. Tous ceux que *La Page* a interrogés connaissaient la formation proposée par la mairie centrale sur le budget et plusieurs l'ont suivie avec grand intérêt, relevant son aspect un peu théorique. Cependant, là encore, l'enquête a fait ressortir des attitudes très variables selon les CdQ. « La formation n'est pas la priorité : il faut d'abord savoir ce que nous voulons faire, fixer nos objectifs et chercher à travailler avec des associations », explique une nouvelle conseillère. Pour Pernety, « on n'en a pas eu vraiment besoin. Didier Antonelli (*) nous a très bien expliqué le fonctionnement à la première plénière et cela était suffisant. Pour moi, il n'y a pas besoin d'une formation spécifique. On apprend au fur et à mesure ».

Vouloir s'impliquer dans la vie de son quartier est chronophage ; à l'enthousiasme du début a succédé, chez certains, une impossibilité de mener de front leur vie privée et professionnelle et le comité d'animation. Ce qui a entraîné des démissions, compensées par l'arrivée de nouvelles personnes, espérons-le actives.

L'ÉQUIPAGE

(*) Adjoint à la mairie chargé de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative.

Une brassée de vœux !

Obligatoirement inscrit à l'ordre du jour d'une réunion plénière de conseil de quartier (CdQ), un vœu doit être approuvé par au moins vingt conseillers effectivement présents en séance. Adopté, il est transmis au maire d'arrondissement qui décide ou non de son inscription à l'ordre du jour d'un conseil d'arrondissement (CA). Il peut alors être approuvé, en totalité ou amendé, rejeté ou faire l'objet d'une proposition alternative. Si matière il y a, un vœu peut remonter au Conseil de Paris. Dans ce cas, s'il est porté par un groupe politique ou un conseiller de Paris, à charge du CdQ d'en faire le suivi avec les coordinateurs. Le CA est informé une fois par semestre des suites données aux vœux adoptés.

Selon la charte, « les vœux peuvent concerner tout sujet d'intérêt local » – soit une définition pour le moins ouverte – et la restriction d'un vœu par an et par conseil a été levée en 2018. Du coup, le recours aux vœux a explosé ! On en compte vingt-cinq depuis septembre 2018 (dont 14 au CA du 4 novembre dernier !) émanant de quatre conseils, les CdQ Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Jean Moulin-Porte d'Orléans n'en ayant déposé aucun. Proposés à l'initiative des commissions des CdQ, dans la pratique, certains sont longuement préparés et débattus, voire votés avant leur présentation en plénière, quand d'autres émergent précipitamment. S'ils reflètent souvent les réclamations des habitants concernant la circulation des piétons, les nuisances sonores, la propreté,

ils affirment aussi des recommandations et des propositions soucieuses d'intérêt général concernant surtout l'organisation et l'usage de l'espace public : par exemple, la dynamisation et la végétalisation de la place de Catalogne ou la transformation de l'ancien bâtiment de la Météorologie du parc Montsouris pour y placer, entre autres, des toilettes publiques. Significatif d'un travail collectif, un vœu pour l'aménagement d'un « cœur de place » à Denfert-Rochereau, avec la mise en valeur des jardins, l'amélioration de la circulation piétonne et de l'accueil des touristes, a été présenté conjointement par trois conseils.

Didier Antonelli, adjoint à la mairie, remarque que beaucoup de vœux sont plutôt des questions ou des demandes qui, par un simple courrier, pourraient trouver une réponse plus rapide. Néanmoins tous les vœux sont présentés au CA.

Une fois le vœu approuvé, parfois, tout commence ! Le référent de la commission circulation et déplacements de Montsouris-Dareau témoigne : « Depuis un an, notre commission a déposé quatre vœux, dont trois ont été votés en CA. Le dernier en date, qui vise à intégrer le parc Montsouris au dispositif Paris Respirer, a dû être porté au Conseil de Paris en décembre par la mairie du 14^e. Une difficulté à laquelle nous sommes encore confrontés est la capacité de suivre l'évolution pratique et la mise en action du vœu une fois qu'il a été voté en mairie ».

FRANÇOISE COCHET



Le parc Montsouris manque de commodités, constate-t-on au CdQ Montsouris-Dareau.

Des commissions foisonnantes qui se sont parfois évaporées

● La charte recommande la création de six commissions.

Dans l'exubérance de la nouveauté, dix, douze, quinze, voire une vingtaine de commissions se sont créées, dont plusieurs n'ont d'existence que sur le papier. Au bout d'un an, de deux à six commissions sont réellement actives dans chaque CdQ. Ainsi le CdQ Montsouris-Dareau a déposé trois projets au budget participatif, Mouton-Duvernoy a voté quatre vœux et Montparnasse-Raspail en a voté une douzaine. À Pernety, c'est un vœu sur le réaménagement de la place de Catalogne qui a été voté en juin dernier. « On n'a pas la main dessus et cela ne dépend pas vraiment de nous. Le processus sera long. Le CdQ c'est une force de proposition ». Autres exemples d'actions : Montsouris-Dareau a organisé des concours de photos, de dessins, des visites exploratoires, la commémoration des 30 ans des droits de l'enfant. Jean-Moulin-Porte-d'Orléans a vécu une mauvaise expérience. Ils ont voulu organiser un événement pour la fête de la musique : beaucoup d'énergie dépensée pour un piètre résultat, à cause de plusieurs erreurs et par manque d'aide de la mairie. Du coup, ils ne sont pas prêts à recommencer.

L'urbanisme en commun

Dans chaque CdQ, on retrouve des commissions liées à l'urbanisme, thématique entendue au sens large. Cela peut recouvrir : « les aspects pratiques » (qualité de la voirie, travaux en cours, partage de l'espace entre piétons, mobilités douces et véhicules motorisés) et les aspects liés à la sécurité des personnes (trafic excessif, nuisances sonores, pollution...). À la porte d'Orléans, la commission Urbanisme a « établi un état des lieux des projets en cours et sélectionnés trois sujets : les deux opérations du boulevard Jourdan (l'opération Emmaüs et celle du 100) et le projet de réaménagement de la porte d'Orléans qui mobilise les communes riveraines et même la Région ! Elle est dans la même situation que la commission Nouveau Quartier Montparnasse (NQM) qui

recense l'information sur les opérations en cours et les travaux à venir, pour être source de propositions.

Une collaboration inter-CdQ

Au sein d'un même CdQ, les commissions travaillent peu ensemble et le besoin d'interaction se fait surtout sentir quand plusieurs membres contribuent à d'autres commissions. La collaboration se fait plutôt entre commissions similaires de différents conseils. Ainsi la commission Climat de Montparnasse-Raspail, qui a organisé une réunion publique avec l'Agence Parisienne du Climat sur les aides à la rénovation énergétique des petites copropriétés, invite désormais les cinq autres commissions Climat à coopérer. Autre exemple, un début de collaboration entre la commission Voirie/Mobilité de Montsouris-Dareau et la commission de Jean-Moulin-Porte-d'Orléans « pour mettre en commun nos cogitations sur la porte d'Orléans ». La commission Nouveau Quartier Montparnasse travaille avec la commission Voirie de Pernety à propos de l'arrivée du magasin Leclerc à Gaîté, très anxiogène pour certains habitants. Parfois, elles travaillent avec leurs homologues d'autres arrondissements. Exemple : la commission NQM est en lien avec le CdQ Pasteur/Montparnasse (15^e arrondissement) et le CdQ Notre-Dame-des-Champs (6^e arrondissement) pour ce qui concerne la pollution.

Il y a une grande souplesse dans la manière de travailler : le choix des lieux de réunion (institutionnels ou non), les horaires, modifiables en fonction des disponibilités – « certains sont libres les week-ends d'autres non. Mais comme on habite tous le même quartier, c'est assez facile ». Au-delà de l'aspect logistique (très important), les commissions décident de leur propre organisation. Ainsi, pour la commission NQM les membres « travaillent tous sur le même sujet et des personnes qui ont envie de creuser une question qui les intéresse le font ». Pour la commission Climat, le travail est réparti par thème, en binômes.



Des conseillers de quartier prennent le balai à Pernety.

Travailler ensemble et rendre compte

Les liens sont évidemment plus ou moins forts entre les commissions, les comités d'animation, les réunions des conseillers de quartier et les réunions plénières. La majorité des référents sont conseillers et « on est au courant de ce qui se passe dans la commission en réunion des conseillers ». Il arrive – c'est rare – que les référents des commissions ne soient pas conseillers ; par conséquent, si le lien avec le comité d'animation est faible, ils ne rendent compte de leur action qu'en réunion plénière. Et les relations sont plus ou moins faciles en fonction des personnalités. Le CdQ Pernety a eu l'initiative de mettre en place un comité d'animation élargi invitant les référents des commissions.

FRANÇOISE SALMON

de quartier renouvelés

Réunions plénières : quelle place pour les habitants ?

- Ouvertes à tous, les réunions plénières permettent de s'informer sur son quartier, de poser des questions et de dialoguer avec la mairie. Comment ce dialogue fonctionne-t-il ?



Au conseil de quartier, les idées fusent...

Conformément à la charte, l'ordre du jour des réunions plénières « doit inclure un temps de parole pour les habitants » pour qu'ils puissent s'exprimer et poser des questions. Lorsque les conseillers ou les élus présents peuvent répondre, les réponses sont apportées tout de suite. Cependant, il arrive que le temps manque pour que l'on puisse leur répondre de façon satisfaisante d'autant que les habitants viennent en nombre aux réunions. Pour répondre à cette situation, certains CdQ ont décidé d'élargir le nombre de plénières à cinq ou six au lieu des trois réunions minimum prévues par la charte. À la plénière de novembre 2019, les conseillers de Didot-Porte-de-Vanves ont invité les habitants à exprimer directement leurs attentes sur des post-it qui ont ensuite été affichés. L'idée était que le CdQ ne soit plus seulement « le bureau des pleurs », mais qu'il ait la volonté de proposer des actions concrètes pour les habitants. Cette initiative a été positive : il y a eu des retours, et les habitants sont très demandeurs de ce genre de travail. Certains conseils de quartier utilisent le système des vœux (cf article ci-contre) ; cela permet aux habitants de formuler clairement leurs projets. L'autre moyen d'avoir des réponses est de faire appel à l'adjoint de quartier.

L'adjoint(e) de quartier, un(e) fantôme ?

Prévu à l'article 15 de la charte de 2018, le rôle de l'élu(e) adjoint(e) de quartier « est de faciliter les échanges d'informations entre la mairie et le comité d'animation. Il est l'interlocuteur premier du Conseil pour obtenir des réponses de la mairie et de ses services aux questions du Conseil ou formulées par les habitants ». Or plusieurs nouveaux conseillers ont découvert, seulement à l'occasion de nos entretiens, qu'il y a un(e) adjoint(e) de quartier par CdQ ! Et d'autres, bien que connaissant l'existence de ce poste, n'ont pas su donner le nom, ni définir les fonctions exactes de cet adjoint. Certain(e)s élu(e)s ne viennent pas : « elle n'est pas présente aux plénières et ne participe pas aux échanges entre les conseillers et le service Démocratie locale ». Et lorsqu'ils viennent parfois aux plénières, ils se contentent de répondre

aux questions mais sans plus. Cependant, une commission a pu travailler avec l'élu référent pour avoir, dès le départ de son action, la bonne information sur les projets en cours.

Plus grave, plusieurs personnes interrogées ont le sentiment que, globalement, la mairie ne respecte pas le travail des CdQ, notamment en termes de préconisations : « On a l'impression qu'ils n'ont pas envie que ça fonctionne ». Une conseillère ayant pratiqué l'ancien système ajoute : « Simplement, la mairie est en position de « c'est moi qui sais » et il y a très peu de marges de manœuvre pour des initiatives d'habitants souvent mises de côté ». Au contraire, une autre ancienne a « l'impression que cela a changé. On a des réponses, pas sur tout mais il y a des réponses, de la part de quelqu'un qui connaît les dossiers ».

Comment mieux ouvrir les CdQ ?

En général, les réunions plénières se déroulent dans des écoles publiques. Mais, du fait des contraintes horaires, cela ne permet pas toujours d'aller au fond des sujets. Certains CdQ ont voulu changer de lieu de réunions. L'expérience est cependant peu concluante : elle demande plus de travail et entraîne des pertes : les habitants ont leurs habitudes quant au lieu de réunion ! À Montparnasse-Raspail, l'idée a émergé de mettre en place des réunions plénières thématiques, pour donner plus d'importance aux questions soulevées par les habitants.

Enfin, il faudrait attirer des jeunes habitants aux réunions plénières car pour l'instant, cela donne un peu l'impression que c'est un « truc de retraités » alors que c'est ouvert à tout le monde ! Cela commence par une meilleure publicité à l'extérieur (via des affiches, par exemple) et sur le site de la Ville de Paris où « on ne trouve pas l'information non plus ». Une proposition d'une conseillère : « utiliser le budget de fonctionnement pour un affichage plus large et plus étalé dans le temps ». Autre proposition : choisir des thèmes qui intéressent les jeunes. Ainsi Montparnasse-Raspail, lors de sa plénière du 5 décembre, a invité une responsable d'une entreprise de trottinettes électriques, et les questions ont fusé...

L'ÉQUIP'PAGE

Les ciné-quartiers et les Circul'Livres

- Une activité des conseils de quartiers.

Deux ciné-quartiers issus des conseils de quartier existent dans l'arrondissement : Pernety et Mouton-Duvernet. Leurs créations datent de 2008. À ses débuts, Pernety était couplé avec Didot-Porte-de-Vanves qui n'en possède plus aujourd'hui. Contrairement à celui de Mouton-Duvernet, il bénéficie d'une commission spécifique au sein du conseil. Ses séances ont lieu à l'Entrepôt cinéma, à 20h, le premier

mercredi de chaque mois. Les séances du ciné-quartier Mouton-Duvernet ont lieu au Chaplin-Denfert, le deuxième mardi du mois à 20h15.

Quatre Circul'Livres organisés par les conseils de quartier existent dans le 14^e : place Brancusi (au carrefour rue de l'Ouest/rue Jules-Guesde), chaque premier samedi du mois, place Michel-Audiard (au carrefour rue Hallé/rue du Couëdic), le troisième samedi du mois, boulevard Brune, sur le marché (au

niveau du numéro 73), le deuxième dimanche du mois et avenue Jean-Moulin, à l'angle du boulevard Brune, une à deux fois par mois, le samedi matin. Le principe est simple. Les Circul'Livres reçoivent des livres et les mettent gratuitement à la disposition des habitants, avec le logo de Circul'Livres collé sur la tranche, aux points de rencontre cités plus haut. Une fois lus, les livres sont remis en circulation.

ARNAUD BOLAND

Recherche Observatoire désespérément

- Alors que la nouvelle charte est appliquée depuis l'automne 2018, l'Observatoire des conseils de quartier n'est toujours pas renouvelé.

Inscrit juridiquement dans le paysage de la démocratie locale depuis la seconde charte, l'Observatoire des Conseils de quartier (qui existe réellement depuis 2002) a pour but de « faire part des principaux acquis et des problèmes constatés et de proposer des suggestions et des améliorations » à minima à travers un rapport annuel. Réaffirmé lors du dernier renouvellement de la charte en septembre 2018 à l'article 25, il est intitulé « Observatoire de la démocratie participative du 14^e arrondissement ». Il est composé de treize membres : les six référents de chaque commission Démocratie locale et sept personnalités qualifiées désignées par le Maire.

En attente de nominations

Depuis mars 2019, le mandat des précédents membres est terminé et depuis, il n'y a eu qu'un renouvellement partiel. On attend la désignation par la mairie des sept personnalités qualifiées et l'installation de l'Observatoire, pourtant « institué pour une durée équivalente à celle du mandat des conseils de quartier ». La municipalité, via les modifications importantes opérées, a voulu faire des CdQ un outil de démocratie participative plus active en développant le volet collégial du travail et des décisions. La logique aurait voulu, qu'en parallèle, l'Observatoire soit de nouveau installé comme dispositif de suivi. Selon un ancien membre de l'Observatoire, la volonté de renforcer ce travail collectif est intéressante mais elle aurait dû être accompagnée correctement car il y a un réel désir de s'impliquer dans la vie de son quartier. Le nombre de participants au tirage au sort et le rajeunissement des candidats le prouvent. Mais le résultat donne l'impression d'un « patageage » et d'un manque de transmission des expériences antérieures. Si l'Observatoire avait été en fonction, il aurait pu pointer ces dysfonctionnements et proposer des améliorations. Après, charge aux politiques de les prendre en compte ou non.

Une utilité reconnue

Parmi les personnes interrogées pour l'enquête, beaucoup pensent que cela serait utile de remettre en fonction l'Observatoire. Pour certains, « l'Observatoire est à l'écoute de ce qui se passe dans les CdQ, il est force de propositions ». Pour d'autres, c'est une « aide à la mutualisation d'outils et il est un élément fédérateur entre tous les CdQ que certains estiment, actuellement, très isolés » ; « il peut réaliser des audits et animer des réflexions ». Il peut même être un moyen « de dynamiser la commission démocratie locale ». Au contraire, certains estiment qu'il n'est pas forcément utile, il n'en demeure pas moins qu'ils pointent la nécessité d'une évaluation, par exemple, dans la troisième année du mandat.

Il serait bien de mieux faire connaître l'Observatoire auprès des nouveaux conseillers. « J'en ai entendu parler. Je sais à peu près ce que cela recouvre mais je n'ai jamais vu ce qu'ils font, je ne pourrais pas nommer les gens qui y travaillent. Je n'ai jamais vu de travaux issus de l'Observatoire et je n'ai pas eu de discussions avec les gens qui en sont membres », déclare une nouvelle conseillère de quartier. Certains n'étaient même pas au courant que l'Observatoire avait disparu sauf dans les textes. Ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où il n'existe aucune communication sur cet outil. Si l'Observatoire est renouvelé, une meilleure visibilité et lisibilité doit lui être donnée pour que cela soit transparent pour la population et que des conseillers puissent faire remonter des suggestions et propositions de travail.

Espérons que la prochaine municipalité – quelle qu'elle soit – prenne à bras le corps le pari de la démocratie participative avec l'ensemble de ses outils pour la faire progresser : conseils de quartier, budget participatif, Observatoire... et tout ce qui pourrait être inventé.

MURIEL ROCHUT

Un projet dit « participatif » qui divise les habitants

Nous sommes avenue René-Coty, à l'intérieur des frontières de deux conseils de quartier, Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet.

En 2017, le projet local de budget participatif déposé par les deux conseils réunis « Une promenade piétonne paisible entre Denfert-Rochereau et Montsouris » est voté par les habitants du 14^e, avec 2074 voix. Il vise à faciliter les traversées piétonnes des deux carrefours à franchir le long de ce parcours.

En 2018, les conseillers de quartier découvrent que ce projet local va être associé à un autre projet voté au budget participatif parisien en 2015, « Paris aux piétons », qui concerne plusieurs grands axes parisiens, dont l'avenue René-Coty. Malgré l'important dispositif de communication mis en place par la Ville, l'incompréhension des habitants s'exprime de façon très virulente à l'occasion des réunions plénières des deux conseils de quartier, dès 2018 et encore tout au long de l'année 2019. Les riverains dénoncent un projet écrit à l'avance, qui n'a pas donné lieu à une vraie concertation.

Ce sujet aurait dû être soumis au nouvel Observatoire de la démocratie participative du 14^e. Mais celui-ci, pourtant prévu par la charte des conseils de quartier, n'est toujours pas désigné.

MICHÈLE MARON

L'Amap le 14^e Potager distribue rue des Plantes

Le 14^e Potager est une nouvelle association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) de notre arrondissement, c'est-à-dire une association en faveur d'une agriculture biologique, éthique et citoyenne qui établit un partenariat entre les paysans d'Île-de-France et des amapiens du 14^e dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

Après une période d'essai de dix semaines, le 14^e Potager a conclu début novembre 2019 un partenariat avec le Village potager situé près de Nemours, les amapiens ayant

été très satisfaits de la variété des légumes proposés et de la relation avec les maraîchers. Leur engagement préfinance la récolte qu'ils vont recevoir pendant un an (jusqu'à fin octobre 2020).

Vous pouvez découvrir le projet d'Hélène et Etienne Falise qui ont créé le Village potager début 2018 grâce au lien <https://levillagepotager.com/>. Cette ferme a été inaugurée en juin dernier et est reconnue comme une entreprise d'économie sociale et solidaire (sept emplois ont déjà été créés en maraîchage bio).

Le contrat avec le maraîcher stipule quatre à cinq variétés de légumes dans les paniers livrés aux Amapiens, avec en moyenne 3,5 kg, selon la saison pour une petite part à 12€ (1 à 2 personnes), et

Vous souhaitez manger sainement ?
Participer à l'aventure d'une ferme bio ?
Garantir une rémunération correcte aux producteurs ?
Limiter votre impact sur l'environnement ?
Rencontrer les gens de votre quartier ?
Le tout à prix abordable ?

Le 14^e potager

Nouveau site de distribution AMAP
Tous les mardis 19h-20h
ND de Bon Secours
68 rue des Plantes, 14^eme

CONTACTER
Raphaëlle, Catherine
Florence & Christophe
14eme.potager@gmail.com

Renseignements/inscriptions sur

Note AMAP: association en faveur d'une agriculture biologique et éthique, créée en partenariat entre des paysans d'Île-de-France et des amapiens du 14^e dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

en moyenne 5 kg selon la saison pour une grande part à 20€ (4 à 5 pers.), avec cinq à sept variétés de légumes. Les livraisons sont hebdomadaires, le mardi de 19h à 20h (18h45 pour les distributeurs), à Notre-Dame-de-Bon-Secours (Ndbs), 68 rue des Plantes.

Les animateurs de l'Amap remercient chaleureusement l'association Ndbs qui accueille le 14^e Potager : celui-ci a trouvé sa place devant l'EHPAD Saint-Augustin, à l'abri, à côté des poules et des lapins du nouveau site ! Plusieurs membres du personnel de l'association Ndbs les ont rejoints, et pendant qu'ils partagent leur temps de repas

du midi (ils apportent leur «boîte-repas»), ils se rendent compte qu'ils ne cuisinent pas du tout les légumes de la même manière. C'est amusant et intéressant d'échanger des recettes.

De plus, les légumes qui restent en fin de distribution sont utilisés pour des ateliers culinaires hebdomadaires au Foyer Logement et au Foyer d'accueil médicalisé sur le même site. Ainsi, cela fait des heureux et il n'y a pas de gaspillage.

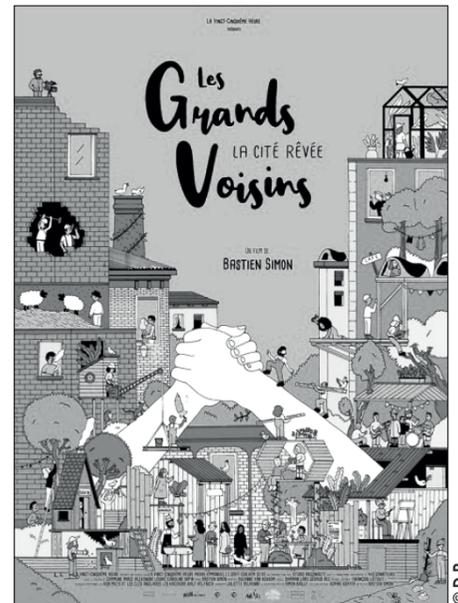
À ce jour, l'Amap regroupe 34 participants. Si vous souhaitez vous engager, manger sainement et rencontrer les gens de votre quartier, venez rejoindre le 14^e Potager !

BRIGITTE DOLIGEZ

14eme.potager@gmail.com

Les Grands voisins, une utopie concrète

L'expérience des Grands voisins, dont *La Page* a rendu compte régulièrement, fait l'objet d'un long métrage de Bastien Simon «Les Grands voisins, la cité rêvée». À travers les portraits croisés de résidents et gestionnaires du lieu, le film relate cette tentative d'élaborer une nouvelle manière de vivre ensemble. Nous avons rencontré le réalisateur aux Grands voisins, dans une cuisine qu'il partage avec d'autres occupants qui, au cours de l'entretien, entrent pour se faire un café, échangeant quelques mots et ressortent. En 2015, Bastien Simon cherchait des locaux bon marché liés à son activité de cinéaste. Aussitôt, il tombe amoureux du site, mais pour être acceptés, les prétendants devaient présenter un projet d'activité. Après plusieurs tentatives infructueuses, il arrive enfin aux Grands voisins, deux semaines avant l'attentat du Bataclan du 13 novembre 2015. Il y avait eu Charlie Hebdo et l'hyper cacher en début d'année, le quotidien des Parisiens était très anxiogène avec la présence de militaires et des fouilles de sacs en permanence. Les Grands voisins étaient une sorte de village gaulois résistant, un microcosme avec un rêve commun d'apaisement et de paix sociale. Après avoir commencé par faire des photos, Bastien a l'idée d'une série de portraits de résidents de 15 minutes chacun. Il va en réaliser 12 en 2016. Puis il a pensé qu'il y avait matière à un long métrage. Avec la seule aide de sa petite structure, les Argonautes, et les 15 000 euros obtenus par le financement participatif de 443 contributeurs sur Kisskissbankbank, il commence à tourner tout seul avec sa propre caméra. Une première société de production s'intéresse au projet mais, comme elle veut l'orienter vers un format



pour la télévision, leur collaboration échoue alors. C'est au cours de la deuxième année de tournage que Pierre-Emmanuel Le Goff (la Vingt-cinquième heure) le contacte et, d'un commun accord, ils décident d'en faire un long métrage. La production assume financièrement la fin du tournage, la post-production ainsi que la distribution en salle. Le film est terminé en juin 2019. Le tournage s'est déroulé sur plus de deux années de 2016 à mai 2018 pour environ 300 heures de rushes. Ce qui est peu pour ce type de film. Pendant la première année Bastien Simon s'est senti désorienté devant ce bouillonnement d'activité avec plein d'histoires à raconter. Selon lui cela se voit dans les vingt premières minutes du film qui sont assez chaotiques. Au cours de la deuxième année, il se rend rapidement compte qu'il doit se concentrer sur quelques personnages. Maël, artiste plasticien d'origine mauritanienne, en attente de sa nationalité française, Adrien, qui a installé son atelier de lutherie de guitare sur le site ainsi que William, directeur des Grands voisins et responsable d'Aurore. D'autres personnages secondaires apparaissent aussi dans le film comme Aurore, coordinatrice de Yes We Camp, et Kamel du PC sécurité, qui est aussi résident. Sans oublier Thierry, chanteur des Kacecode, dont la voix rocailleuse rappelle celle de Joe Cocker. Les Kacecode sont une formation constituée de musiciens résidents des Grands voisins dont Adrien est le soliste. Il est prévu que les Grands voisins ferment courant 2020 pour laisser place à la construction d'un éco-quartier.

ARNAUD BOLAND

Les Grands voisins, la cité rêvée : documentaire français de Bastien Simon, 96 minutes, société de production et distribution la Vingt-cinquième heure. Sortie en salle prévue le 1^{er} avril 2020.

Ouverture de la première Oasis

Dans le cadre du grand projet urbain Maine-Montparnasse est prévu un nouvel usage de l'ancien musée de la Libération/musée Jean-Moulin situé dans le jardin Atlantique, au-dessus de la gare Montparnasse. *La Page* avait annoncé cette transformation avant l'étés (cf. n°123).

L'occupation future par des espaces de logement (auberge de jeunesse, logement passerelle de Solidarités nouvelles pour le logement, co-résidence) ne peut plus être remise en cause, en revanche la définition du «tiers-lieu» au rez-de-chaussée est susceptible de changements en fonction de la concertation en cours. Les travaux ne seront pas engagés par REI habitat et Sem-Paris-Seine avant l'automne 2021, car la Sncf occupe l'étage supérieur jusqu'à la fin des travaux de la gare.

En attendant, comme prévu, un centre d'hébergement d'urgence géré par l'Armée du Salut va ouvrir fin janvier. La tenue d'un atelier participatif au centre sportif Armand Massart, le 25 novembre, nous a permis d'en savoir plus en rencontrant Christine Perrine, la directrice de ce lieu.

Hébergés et accompagnés

L'Armée du salut a un contrat d'occupation pour deux ans et une mission confiée par l'Etat, celle d'accueillir des familles nombreuses à la rue, des femmes sortant de maternité et des hommes très isolés. Certains peuvent être sans papiers, mais le centre



Du musée au centre d'hébergement.

n'est pas destiné en priorité aux migrants. Toutes ces personnes seront envoyées par le Service intégré d'accueil et d'orientation, entité de la Direction régionale du logement. La capacité maximale d'hébergement est de 110 personnes, mais la décision a été prise d'en accueillir 92 seulement, pour garantir de meilleures conditions. Les chambres aménagées au premier étage de l'ancien musée sont prévues pour deux ou trois personnes, mais les pièces sont modulables. Des contacts ont déjà été pris avec la crèche et le centre d'animation Montparnasse. Les enfants seront scolarisés dans le 15^e arrondissement. L'Armée du Salut veille à faire participer les personnes accueillies à la vie du centre. L'accompagnement sanitaire et de recherche d'emploi a pour but de limiter dans le temps leur hébergement.

Des riverains de l'immeuble Mouchotte ont aussitôt exprimé leurs craintes des nuisances, en particulier à cause des livraisons, et en raison d'une occupation trop bruyante le soir. La directrice les a rassurés car le centre possède un règlement de fonctionnement et les résidents vont signer un contrat de séjour. Un seul accès sera possible lorsque le jardin est fermé, par la place des Cinq-martyrs-du-lycée-Buffon et en suivant la coursière située derrière les terrains de tennis, le long de l'immeuble de bureaux Amundi. La Ville de Paris a mis en place de nouvelles grilles de fermeture du jardin. Les livraisons pour la cuisine ne seront pas quotidiennes et la blanchisserie sera assurée sur place par le personnel d'encadrement. Pas de craintes, donc.

FRANÇOISE SALMON

Un peu d'histoire

Laboratoire de mixité sociale, situé sur les 3,4 hectares de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, les Grands voisins ont réuni, au plus fort de leur activité, l'association Aurore, spécialisée dans l'hébergement d'urgence (600 places), 250 associations, des startups, fablabs, artisans, artistes ainsi qu'un nombreux public extérieur. Les coordinateurs du projet étaient, outre Aurore, Yes We Camp, association chargée de l'animation du lieu et de l'ouverture au public et le Plateau urbain, coopérative d'urbanisme temporaire qui s'occupait de la gestion des locaux. Cette expérience éphémère (cinq ans) a donné lieu à de multiples activités partagées, toujours dans un esprit d'entraide et de générosité. Elle se rattache au mouvement des phalanstères fouriéristes du 19^e siècle, au kibboutz sioniste et, plus récemment, au mouvement communautaire des années 70 du sud des États-Unis. Elle s'en différencie cependant par le fait que des institutions comme la Mairie de Paris étaient à l'initiative du projet et surtout parce qu'elle a réussi à faire cohabiter dans un même lieu des populations aussi diverses tout en restant ouverte vers l'extérieur.

La Panaméenne, un an après...

La Page se faisait l'écho dans le n°118 de l'ouverture de la Panaméenne, une halle alimentaire ouverte en avril 2018 et portée par Food2rue. Ses objectifs de promotion d'une alimentation saine venant de petits producteurs en circuit court et de lieu d'insertion pour des femmes en situation de précarité ont fait l'objet d'une évaluation d'impact réalisée par SupAgro à la demande des partenaires financeurs.

Après une année de fonctionnement, le constat est positif : 12 femmes y sont salariées à temps plein ; depuis l'ouverture, 45 femmes ont été accueillies et formées, une trentaine d'entre elles ont trouvé un emploi ou une formation plus approfondie. Côté restauration, 160 repas sont servis par jour.

Un questionnaire auprès de la clientèle, majoritairement comprise entre 40 et 65 ans, montre qu'un 1/3 des clients sont militants d'une alimentation bio, mais que les 2/3 restants sont plutôt intéressés par une agriculture raisonnée et durable et sont surtout séduits par l'accessibilité et l'accueil

du lieu. Une augmentation de la consommation de fruits et légumes est aussi rapportée, ainsi que la découverte de plats végétariens et de recettes inconnues. Le projet d'insertion est plébiscité. Des actions ciblées de dimension sociale sont prévues en faveur des personnes les moins favorisées. Un projet de dispositif de panier solidaire est actuellement à l'étude pour en évaluer les modalités et la faisabilité. Il s'agit pour la Panaméenne d'attirer les habitants (seulement 12% appartiennent à des foyers aux revenus modestes) qui pensent « que ce n'est pas pour eux » et que c'est un projet pour « bobos ».

Ce modèle hybride entre lieu de restauration, épicerie équitable et vente de fruits et légumes frais à prix accessibles est vertueux en ce sens qu'il intègre de bonnes pratiques à tous les échelons de la chaîne alimentaire jusqu'à la gestion des déchets. L'évaluation d'impact a permis de confirmer que ces différents objectifs sont parfaitement atteints.

CHANTAL BAUCHETET

● Je m'abonne à La Page

- pour 4 numéros (1 an) 9 €
- pour 8 numéros (2 ans) 16 €
- étudiant, chômeur (sur justificatif) : 8 €
- Je soutiens *La Page* en m'abonnant à 20 € ou plus (8 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page.
Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste à MVAC, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris.

Nom et Prénom
Adresse
Email ou téléphone
Date

ARTZ action culturelle Alzheimer

L'association Artz, basée sur le site de Notre-Dame de Bon-Secours (*La Page* n°124), organise des activités culturelles adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou de pathologies apparentées, vivant encore à leur domicile.

Une visite

Une quinzaine de musées parisiens (1) accueillent des groupes de malades, en général les jours de fermeture. Suivons une visite au Louvre face au tableau de Georges de la Tour, *Tricheur à l'as de carreau*, sept personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont assises. Chacune est accompagnée d'un(e) bénévole ou d'un(e) volontaire en service civique qui l'a prise en charge à son domicile et l'y reconduira. L'une des conférencières formée à ce type d'animation, gère la visite. Il s'agit de rentrer dans les œuvres à partir de là où les participants sont aptes à comprendre, pas question de réaliser un cours en histoire de l'art mais plutôt de s'appuyer sur elle pour aider à comprendre une œuvre par soi-même. On peut approfondir petit à petit, lorsque le visiteur est capable « de saisir le tableau comme une rencontre avec une personne ».

La conférencière suscite des émotions, des identifications, elle lance l'observation de l'œuvre : qu'est-ce que vous voyez? Une dame prend la parole « il y a un problème, ils jouent avec des cartes, il y a de la monnaie, on joue de l'argent, c'est important, on n'a pas envie de perdre... la personne de gauche n'a pas l'air très franc, elle a caché une carte derrière elle, même deux, donc elle triche... ». Il s'ensuit des échanges entre tous les acteurs, une stimulation collective, des projections de vie : la mémoire enfouie se réveille pour un temps; une autre dame avoue avec le sourire n'être jamais allée dans un musée. L'oubli existe et reviendra, mais le malade sait qu'il a passé un moment agréable. En fin de séance, un livret sur l'œuvre est distribué à chaque participant.

Partant du principe que les œuvres d'art éveillent des émotions particulières, capables de révéler les facultés encore persistantes du malade, Artz propose des visites de musées. Les retombées d'une telle démarche ne se limitent pas à la thérapie du patient, mais atteignent son environnement, que ce soit ses proches, les soignants ou les acteurs du projet.

Pourquoi ce public ?

Cindy Barotte, sociologue, directrice de Artz depuis 2007, nous répond avec passion en s'appuyant sur une citation d'André Malraux « l'art est le plus court chemin de l'homme à l'homme ».

L'art n'est pas réservé à une catégorie de personnes érudites, les malades d'Alzheimer sont des citoyens comme les autres et doivent aussi en profiter, la société doit leur reconnaître une place.

Cette maladie fait peur et change le regard des proches qui quelquefois infantilisent les patients, elle désocialise et favorise le repli sur soi. Les actions culturelles de l'association visent à pallier ces effets, contribuent à véhiculer une vision positive du malade, à préserver la qualité des relations au sein des familles, à donner des moments de plaisir au patient et à soulager les aidants. Il s'agit de questionner l'identité de la personne atteinte et lui permettre de se reconnecter aux autres et à elle-même. Les conditions offertes par Artz pour aller au musée font tomber toutes les contraintes comme celles des déplacements, les malades sont pris totalement en charge depuis leur domicile. Leur



© LE LOUVRE

famille trouve un moment de répit, il est vivement conseillé aux aidants de prendre ce temps pour penser à eux. « L'art permet de créer un lien entre ce qu'on voit et le vécu. »

Artz, association aux multiples facettes

Par la culture, l'association est porteuse d'une action qui rapproche les malades et leur entourage de la société. Le mouvement vient des États-Unis et du projet Artists for Alzheimer qui a démarré sous l'impulsion de Sean Caulfield.

En 2007, la première visite de musée organisée au Louvre commence un programme qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Les missions de Artz sont confiées à sept salariés, cinq conférenciers, et depuis 2016 à une équipe de 19 jeunes en service civique. Ceux-ci apprennent à connaître la maladie, s'initient aux parcours de soins, profitent d'une formation à la méthodologie. Répartis en quatre groupes, ils vivent au sein d'une véritable entreprise qui implique collaboration avec les collègues, relations avec les soignants, les malades et les aidants. Leur contrat s'étale sur dix mois mais ils bénéficient d'une aide par l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (2) qui les accompagne pour un projet professionnel. Une centaine de bénévoles, tous formés à la méthodologie, complète l'équipe de Artz dont le rayon d'action couvre l'ensemble de l'Île-de-France. Depuis 2018, il existe une application de visites en ligne « Art Accessible », qui offre à des soignants, préalablement initiés, la possibilité d'organiser une visite virtuelle au sein de leurs établissements. Un budget annuel de 300 000 €, pris en charge essentiellement par l'Agence régionale de santé, assure le fonctionnement de Artz; pour les bénéficiaires il n'en coûte qu'une cotisation annuelle de 15 €, les frais d'animation étant rattachés aux parcours de soins. Le nombre de visites est estimé à 300 par an.

Pour ces malades d'Alzheimer, les spécialistes préconisent une détection de la maladie dès les premiers symptômes, afin d'essayer de maintenir les facultés encore disponibles le plus longtemps possible. Dans l'attente d'une avancée thérapeutique tant espérée, des approches non médicamenteuses telles que celles de Artz, demeurent indispensables : préserver la qualité de vie des personnes atteintes, leur apprendre, ainsi qu'aux aidants, à vivre le mieux possible avec la maladie.

JANINE THIBAUT

Artz, Notre-Dame de Bon-Secours 68, rue des Plantes, bâtiment C- 75014 Paris

(1) musées : Louvre, Quai Branly, Guimet, Orsay, Orangerie, Grand Palais, Petit Palais...
(2) Egee : 14, rue de Lourcine - 75014 Paris

Une expo photos, pas seulement pour les nostalgiques

Sur la dalle Modigliani (4-40, rue du commandant-René-Mouchotte), le 29 novembre dernier, était dévoilée la plaque du label « patrimoine du XX^e siècle » attribué par le ministère de la Culture à cet immeuble emblématique des années soixante et construit par l'architecte Jean Dubuisson. De nombreux résidents entourent les personnalités présentes.



1969 - L'immeuble du 6-40 rue du Commandant René Mouchotte est occupé depuis 1966, tandis que les 15-17 rue du Moulin de Beurre résistent encore à la pioche des démolisseurs.

Cet événement n'en est un que pour les habitants, propriétaires ou locataires ! Mais il a été aussi l'occasion d'inaugurer une splendide exposition de photos en noir et blanc intitulée « Mouchotte côté rue et côté jardin : 60 ans de métamorphoses » et entièrement préparée par Didier Sutter, qui a lui-même beaucoup photographié les rues avoisinantes depuis 40 ou 50 ans et a aussi rassemblé judicieusement les clichés les plus originaux de l'opération Maine-Montparnasse des années 60 jusqu'à aujourd'hui.

Clichés de rues qui ont disparu (Médéah, par exemple) ou qui se sont complètement transformées (Perceval, ou même rue de l'Ouest), ils relatent aussi bien la démolition que les constructions qui ont transformé le quartier Gaité. À l'heure où un nouveau « projet urbain » de très grande envergure est en discussion, ces photos passionnantes intéresseront tous les nostalgiques, bien sûr, mais aussi les simples curieux et ceux que l'avenir prochain du quartier intéresse.

Installée dans la salle associative Modigliani, au rez-de-chaussée du 8, rue du commandant René-Mouchotte, cette exposition privée sera visible pendant plusieurs mois (ouverture à horaires variables !) Avis aux amateurs.

FTS

Lectures

Marie Burgat,
À chaque pas dans la neige fraîche

Bien des écrivains l'ont prouvé : on rentre mieux en soi-même quand on est au milieu des autres. Marie Burgat est une silhouette connue des cafés du métro Pernety, où elle passe plus de temps à écrire que chez elle... bien qu'elle habite à deux pas ! Par le truchement de la comédienne Karine Fellous, *Le Moulin à Café* - qui était plein - a accueilli le 3 décembre 2019 des extraits de lecture de son dernier ouvrage.

Le mot *Nouvelles* est en sous-titre, mais *À chaque pas dans la neige fraîche* n'est pas un recueil de nouvelles ordinaire. Collection de visions fulgurantes, d'halucinations reconstruites, de rêves endormis ou éveillés, le nouveau livre de Marie Burgat est très loin de la loufoquerie et de l'humour noir du précédent (*L'Amérique était sous nos pieds*). Il se situerait plutôt entre les délires littéraires de l'artiste surréaliste Léonora Carrington et les transcriptions irraisonnées des *Contes du demi-sommeil* de Marcel Béalu.

C'est dire que les chercheurs d'histoires seront déçus mais que les amoureux de la beauté seront comblés. Dans ces fragments (comment les appeler autrement ?), l'auteure ne se perçoit pas elle-même comme un être possible à cerner par la raison : aussi bien homme que femme, enfant qu'adulte, morte que vivante, en sorte jumelle d'un ange défroqué dont le langage est lumineux comme celui d'un peintre de fresques. Jean-Paul Sartre écrit quelque part « on ne te demande pas ce qu'on t'a fait, mais ce que tu as fait avec ce qu'on t'a fait ». Ce livre, qui tient du merveilleux, est une réponse de l'ordre de l'alchimie. Il a fallu l'écrire pour guérir, il faut le lire pour s'envoler.

CHANTAL GRIMM

Ed. de L'Harmattan, 2019, 136p. 14,50€

Gérard Brunschwig,
Gnom, Le chasseur de soleils

Un livre original, écrit par une personnalité bien connue de notre arrondissement.

L'auteur nous entraîne dans un Moyen Âge revisité, à partir de l'histoire d'un enfant vendu par ses parents à un peintre qui l'utilise comme modèle illustrant des anges dans les églises, ou, plus tard dans les fresques, « pour esquisser un tout jeune et déjà bel Apollon au-dessus d'une fenêtre ».

Et nous suivons les évolutions de l'enfant devenu un grand archer et chasseur, et de ses compagnons troubadours et danseurs de corde, de villages en foires. Puis, celui-ci disparaît, sans que l'on puisse retrouver son corps. Est-il mort ou a-t-il trouvé d'autres destinations ?

Vous pouvez vous laisser emporter dans cette quête, pleine de réflexions et de poésies.

DOMINIQUE GENTIL

Récit. Éd. Unicité, 2019, 124 p., 13 €

Question d'hygiène



© ALAIN GORIC H

Passant devant le 5, rue d'Odessa, on ne peut deviner ce qui se cache derrière : dans une petite cour végétalisée paraît la façade soigneusement décorée d'un authentique établissement de bains datant d'avant 1900. Seul initialement à occuper les lieux, il donnait sur un vaste jardin où fut plus tard construit l'immeuble sur rue. A une époque charnière où Paris commençait à disposer d'un réseau souterrain sans distribuer encore l'eau courante à tous les étages, on vit fleurir ce type d'établissement balnéaire parfois paré d'une touche d'orientalisme. La localisation des Bains d'Odessa tout près de la gare Montparnasse (alors place du 18 juin 1940) ne devait rien au hasard : l'eau nécessaire provenait par gravité du récent réservoir de Montsouris et la même eau des sources de la Vanne alimentait simultanément la gare, les bains, les hôtels et les brasseries alentour. Mais à voir l'ornementation en façade de ces modernes étuves, on peut supposer que la clientèle était diversifiée, voire huppée. Débarquant dans la capitale avant, pendant ou après l'Exposition universelle, nombre de voyageurs pouvaient vouloir faire peau neuve avant d'aller goûter rue de la Gaité, tout comme les Parisiens en goguette, aux loisirs de la vie parisienne. Derrière leur belle façade en céramique de Choisy et leurs volets clos, les Bains d'Odessa, dotés à l'origine d'entrées séparées, abritent aujourd'hui sauna et hammam exclusivement masculins.

JEAN-LOUIS BOURGEON

Benoîte Grout, féministe humaniste

● Il y a 100 ans naissait Benoîte Grout, figure du féminisme, engagée et infatigable, aimant les hommes et le plaisir... d'écrire.

Benoîte Grout grandit entourée de peintres et d'écrivains comme Picasso, Picabia, Jouhandeau, Paul Morand, sans oublier sa marraine Marie Laurencin, plus que présente. Son père, styliste de meubles reconnu et sa mère dessinatrice de mode, Nicole Poiret – femme extravagante, charismatique, pour laquelle Benoîte a des sentiments partagés – lui inculquent les bonnes manières d'une petite fille modèle tout autant que la liberté. La modernité de ses parents l'aurait-elle retardée dans sa prise de conscience ? « Il est difficile de se révolter contre la liberté ». Mais lorsqu'après le décès de son époux, elle s'est remariée avec Georges de Caunes, elle comprend ce que « macho » veut dire ! Puis, côtoyant dans l'univers journalistique des femmes plus jeunes avec les mêmes doléances qu'elle, sa réflexion évolue, sa conscience du statut de la femme grandit, sa liberté s'affirme avec son indépendance. Elle mène alors de front plusieurs combats et s'exprime... en particulier avec sa plume.



« Affiché à Quimperlé » avec l'aimable autorisation de Catel Muller, autrice de Ainsi soit Benoîte Grout, Grasset.

Journaliste et romancière

Benoîte Grout commence, après des études de lettres, à enseigner le latin, puis publie avec sa sœur Flora *Journal à quatre mains* en 1958 (issu du journal intime débuté à douze ans) et *Le féminin pluriel*. Elle collabore à *Elle* et à *Marie-Claire* et co-fonde en 1978 *F Magazine* – sorte d'ancêtre de *Causette* –, dont elle deviendra la directrice adjointe. C'est auprès de son troisième mari, Paul Guimard (auteur des *Choses de la vie*), que son goût et ses talents se confirment dans l'écriture.

Son premier ouvrage en solo, publié en 1972, *La part des choses*, dévoile ses réflexions sur l'humain, au fil de cette histoire de neuf personnages qui s'offrent un long voyage et un bilan de leur vie. Ses autres romans invitent à découvrir un peu de toutes ses vies (parisienne, bretonne, hyéroise et irlandaise). Elle y dévoile tour à tour et sans détour ses amours, officiels ou non, puis ses nouveaux questionnements sur le couple et la place de la femme. Les détails crus sont distillés sans tabou avec naturel et beaucoup d'humour. Le verbe y est pour autant très fin, très sensible.

Essayiste étiquetée féministe et revendiquée comme telle

Bien que tardivement engagée – « Je suis aujourd'hui stupéfaite d'avoir été si longtemps soumise aux règles de notre société patriarcale » écrit-elle en 1997 –, Benoîte Grout creuse le sillon de l'émancipation féminine dans un essai qui fera le tour du monde, *Ainsi soit-elle*. Elle ose y dénoncer la condition imposée aux femmes, en particulier les mutilations génitales. À l'opposé de l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* qu'elle aime beaucoup mais trouve trop universitaire, elle se veut accessible. Son succès de librairie fait l'objet de critiques virulentes de la part du monde des lettres et de la presse. L'étiquette de féministe lui est alors collée à jamais et pour son grand bonheur puisqu'elle la revendique et l'affiche car « avec le féminisme on fait de l'humanisme ».

Benoîte Grout a sa bibliothèque

Ça y est, enfin, le quartier Montparnasse-Gaîté-Pernety retrouve une bibliothèque accueillante et rutilante !

Vendredi 29 novembre, la soirée pré-inaugurale fut consacrée à la littérature et la musique, avec l'écrivain Alexis Ragouneau et une violoniste de talent ; l'animation était assurée par le libraire du « Livre écarlate », Philippe Leconte.

Occasion de se familiariser avec le lieu : un espace sur un seul niveau pour le public, de plus de 600 m², gris (c'est la mode du béton un peu brut) avec des étagères aux montants de faux bois rosé. En guise de plafond, des plaques métalliques supportant des spots lumineux. Entre ces plaques, la tuyauterie et les gaines de chauffage brillent de tous leurs feux (leur nettoyage sera sans doute un problème !). L'ambiance est très chaleureuse et lumineuse, la grande verrière donnant sur la rue du Commandant-René-Mouchotte éclaire un espace journaux et revues où il fait bon s'installer dans des chauffeuses larges et colorées.

À l'entrée, juste à côté de l'ascenseur, un petit espace consacré à Benoîte Grout, avec portrait de l'écrivaine dont on célèbre le centenaire de la naissance (voir ci-contre), exposition de ses ouvrages ainsi que d'objets personnels, et citations affichées.

Le département jeunesse a son coin confortable, avec petites chaises, tapis et même deux transats pour les moins de six mois ! Un système de porte vitrée en accordéon permet de fermer cet espace en cas d'heure du conte ou autre animation réservée aux plus jeunes.

L'équipe de onze bibliothécaires (plusieurs appartenaient déjà à l'équipe précédente de Vandamme), animée par Lise Tamagno, vous attend. Si vous avez perdu l'habitude après deux ans de fermeture, allez faire connaissance ou renouer les liens. De nombreuses animations sont prévues en 2020.

Et *La Page* vous y invite nombreux pour un pot des lecteurs exceptionnel le 20 février, afin de célébrer la lecture et les femmes.

FRANÇOISE SALMON

25, rue du Commandant-René-Mouchotte (au pied de la passerelle)
Ouverture du mardi au vendredi de 12h à 19h et le samedi de 10h à 18h

Son combat lui vaudra beaucoup d'attaques, parfois grossières. Car pour une certaine catégorie de la gente masculine et également féminine, il est difficile de réviser « son logiciel ». En 1976, elle s'insurge au micro de France Culture « Ce qu'il y a de curieux, c'est cette espèce de complot tacite qui a toujours admis que la femme était l'esclave de l'homme... » mais elle n'a jamais voulu s'autovictimiser ! Même lorsqu'elle raconte ses différents avortements qui l'ont incitée à se battre pour la légalisation de l'interruption de grossesse.

Son féminisme la mène au jury du prix Femina de 1982 à 2013. Il s'affirme également au travers de publications originales comme celle de l'intégralité de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791 rédigée par Olympe de Gouges, puis de biographies de grandes figures féminines comme Louise Labé, Marguerite de Navarre ou Pauline Roland, sans oublier l'auteure de cette déclaration, dont elle écrira « Elle a eu l'audace de changer un mot, un seul, à l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme : « Toutes les [Femmes] naissent libres et égales en droit » ; ce seul mot était un défi lancé aux hommes. Il procédait d'une idée si novatrice, si dérangeante, si révolutionnaire en un mot, qu'il (...) justifiait aux yeux de la majorité de ses contemporains qu'Olympe fût condamnée (...) à la mort... ».

Défense des femmes dans la grammaire...

Accepter la présidence de la Commission pour la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres était une occasion de plus d'insister sur la place de la femme et de dire « Quand il n'y a pas de mots pour nous, c'est que nous n'existons pas ». Elle remarque qu'à un haut niveau de hiérarchie sociale, l'emploi du féminin dans les noms de titres est tabou, alors que « au bas » de la société, l'acceptation est beaucoup plus aisée, « j'étais une romancière et un écrivain, la grammaire ne fonctionnait pas ». Là aussi, le combat sera rude à cause de son franc parler ! L'Académie française, en particulier, n'aura pas de bons mots à son égard ! Mais son énergie et son opiniâtreté joueront en la faveur de l'entrée de « écrivaine » dans le dictionnaire !

Elle lutte enfin également contre la « disparition » des personnes âgées (elle se sent devenir invisible après soixante-dix ans) et pour la liberté de mourir dans la dignité et de décider de l'heure de son départ. Elle s'est éteinte dans son sommeil sans souffrir en 2016, comme elle le souhaitait.

EMMANUELLE SALUSTRO

« Paris croqué, Égalité désirée »

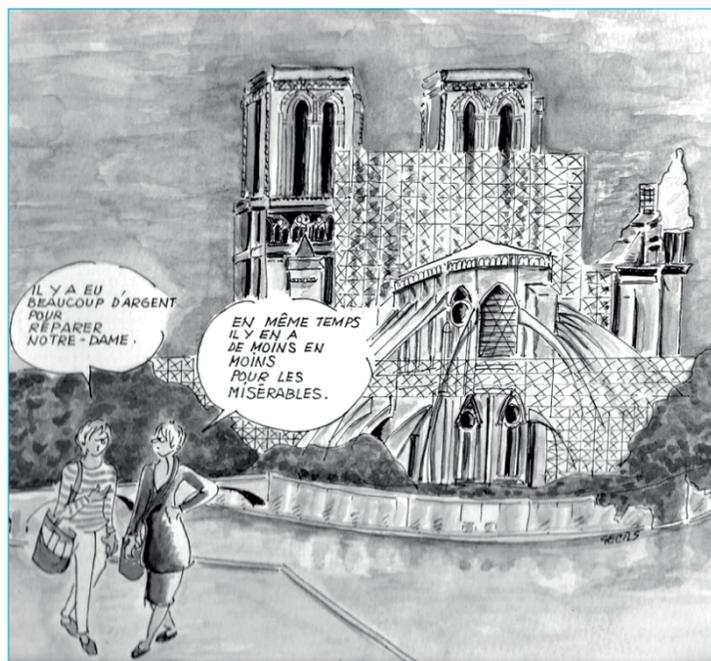
Paule Gecils, dessinatrice :

Du 14 février au 2 mars 2020, à la galerie rénovée de Paris Habitat, L'Expo*, venez découvrir le Paris revisité de Paule Gecils, en dessins à l'encre de chine et aquarelle, inspirés de ses carnets de croquis qui seront également exposés.

Par ses traits tout en gaieté et élégance (Cf. *La Page* n°106), le travail de Paule Gecils exprime l'idéal républicain de l'Égalité sous les ciels parisiens.

*5, rue Maurice Bouchor,

Tram, métro, bus 58, 59, 95 : Porte de Vanves.



**RETROUVEZ LE PROGRAMME
DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS
DE L'ARRONDISSEMENT SUR
NOTRE SITE WWW.LAPAGE14.INFO**

● Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (alternativement à Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Rue de l'Abbé-Carton
n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge

Rue Boulard
n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune
n° 183, librairie papeterie Brune
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches
à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi
n°4, boulangerie

Rue Daguerre
n° 61, bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguère

Rue du Départ
n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot
n° 104, La Panaméenne
n° 108, Maryland
n°103, boulangerie

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc
n° 44, kiosque Liza
n° 71, kiosque
n° 94, kiosque Jean-Moulin

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie
n° 84, kiosque Gaîté

Rue du Moulin-Vert
n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa
n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes
n° 38, tabac
n° 44, boulangerie

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand
n° 72, kiosque métro Pernety
n° 120, Au plaisir des yeux

Boulevard Saint-Jacques
kiosque métro Saint-Jacques

Rue Sainte-Léonie
n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie

La Page
est éditée par l'association
L'Équip'Page :
22, rue Deparcieux 75014.
www.lapage14.info – 06 72 48 43 39.
contact@lapage14.info
Directrice de la publication :
Françoise Salmon
Commission paritaire 0623G83298
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
Janvier 2020